

La SELAS AGIS, avocats associés au Barreau de THONON LES BAINS,
3 rue de l'Hôtel Dieu à 74200 THONON LES BAINS

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN DEUX LOTS

LOT 1 DE LA VENTE

A MESSERY 74140, 17 Chemin de la Crozette : Une parcelle de terrain sur laquelle a été édifée une maison individuelle d'architecte de 243,67 m² (+ 129,75 m²) sur 2 niveaux + sous-sol, jardin, carport et piscine, le tout cadastré section D 1922 pour 19a 06ca, formant le lot numéro QUINZE du lotissement dénommé LE DOMAINE DE LA CROSETTE, et le quart indivis de deux petites parcelles de terrain situées au lieudit « COUVALOUP » cadastrées section D 1924 pour 94ca et D 1925 pour 81ca.

Biens occupés par le propriétaire.

LOT 2 DE LA VENTE

A MESSERY, 74140, 11 M chemin de la Crozette, Couvaloup : Une maison individuelle de 1.150,15 m² (+ 236,49 m²) sur 3 niveaux, en construction, non habitable car **inachevée** (hors d'eau, hors d'air, à l'état brut sans aménagement intérieur), patio, cour, piscine à l'état brut et jardin, le tout cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
D	296	COUVALOUP	00ha 6a 40ca
D	297	COUVALOUP	00ha 07a 94ca
D	298	COUVALOUP	00ha 06a 72ca
D	299	COUVALOUP	00ha 05a 31ca
D	300	COUVALOUP	00ha 10a 14ca
D	301	COUVALOUP	00ha 06a 25ca
D	1449	COUVALOUP	00ha 11a 29ca

Formant le lot numéro HUIT du groupe d'habitations approuvé par le Préfet de la HAUTE-SAVOIE suivant arrêté du 14 février 1979 numéro 74 180 9 92 389.

Et une parcelle de terre située au lieudit « COUVALOUP », cadastrée section D 302 pour 6a 74ca et D 2481 pour 4a 86ca.

MISES A PRIX : LOT 1 : 1.100.000,00 € outre charges
LOT 2 : 1.100.000,00 € avec baisses successives
jusqu'à 600.000,00 € à défaut d'enchère, outre charges

VISITE SUR PLACE : LE VENDREDI 10 AVRIL 2026 DE 10 H 00 A 11 H 00

ADJUDICATION LE VENDREDI 24 AVRIL 2026 A 15 H 00 au Tribunal de Judiciaire de THONON LES BAINS, salle n°1, 10 Rue De L'hôtel Dieu à 74200 THONON LES BAINS.

PROCEDURE

Cette vente est poursuivie à la requête de la LYONNAISE DE BANQUE, Banque régie par les articles L511-1 et suivants du Code monétaire et financier, Société anonyme au capital de 290 568 363 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le n°954 507 976, dont le siège social est 8 rue de la République 69002 LYON, prise en la personne de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour avocat constitué Maître BIGRE Corine, avocat associé de la SELAS AGIS.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat Inscrit au Barreau du Tribunal Judiciaire de THONON LES BAINS.

Renseignements :

SELAS AGIS - Tél. : 04.72.83.60.70 – <https://avoventes.fr/cabinet/agis-lyon-thonon-lyon>. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON LES BAINS, où il a été déposé sous le RG n°24/00103, ou au Cabinet de l'avocat poursuivant.